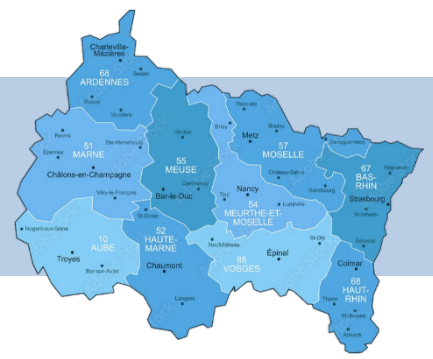




# RÉGION GRAND EST



## POPULATION ÉTUDIÉE

172 OFFICINES

### Zone géographique

42 % en zone urbaine et centre commercial

58 % en zone rurale et gros bourg

### Chiffre d'affaires

42 réalisent un CA inférieur à 1 million d'euros,

66 entre 1 et 2 millions d'euros

64 plus de 2 millions d'euros

Seules les pharmacies dont les exercices 2024 et 2025 ont une durée de 12 mois ont été retenues pour assurer la comparabilité des chiffres.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

CA en K€	2025	2024	Var.	En %
CA < 1 000	797	769	+ 28	+ 3,7
1 000 < CA < 1 500	1 220	1 205	+ 15	+ 1,2
1 500 < CA < 2 000	1 963	1 910	+ 53	+ 2,8
2 000 < CA < 2 500	2 312	2 230	+ 82	+ 3,7
CA > 2 500	4 848	4 495	+ 353	+ 7,9

Le chiffre d'affaires des officines du Grand Est poursuit sa progression entre 2024 et 2025 avec une croissance de 5% et suit la tendance nationale (+5,62%). Cette évolution s'inscrit dans la continuité des années précédentes et confirme le dynamisme du secteur officinal. Elle s'articule autour de l'augmentation du panier moyen et de la montée en puissance des nouvelles missions du Pharmacien avec la vaccination et la réalisation d'actes de prévention.

Toutefois, cette croissance doit être relativisée. L'effet prix repose notamment sur la hausse des ventes de produits chers (>150€ HT) représentant en moyenne 40% du CA HT à 2,10% que sur une augmentation des volumes. En ce sens, le CA est encore moins révélateur de la performance réelle des officines nécessitant un suivi et une analyse accrue de la marge brute et de l'EBE.

## EBE

	2025	2024	Var. (%)
CA HT	2 029	1 932	+ 5
EBE	219	212	+ 3.2

en K€

## ACQUISITION ET FINANCEMENT

### Prix de cession et apport personnel

	2025	2024
Prix d'achat moyen	1 556	1 670
Apport personnel	195	209
Multiple de l'EBE	6,5	6,6
Multiple de la MBG	2,6	2,7

en K€

Après avoir été en retrait l'année précédente, la rentabilité progresse en 2025 portée par la hausse des nouvelles missions et de la vaccination notamment

La marge en valeur augmente de 20K€, tandis que les frais généraux se stabilisent mais restent tout de même en hausse : augmentation de l'ordre de 2% des charges externes (dont +5% au niveau du poids du loyer) et augmentation de la masse salariale de l'ordre de 4% (contre +5% en 2024). Néanmoins, la hausse de la marge est irrégulière selon le niveau de chiffre d'affaires ne permettant pas à l'ensemble des officines de faire face à ces variations de charges.

Géographiquement, les pharmacies rurales et les centres commerciaux sont plus touchés par cette hausse de charges que les officines urbaines ou de gros bourg.

Le volume des transactions est stable dans la région Grand Est.

Face aux difficultés de rentabilité des plus petites officines (augmentation des produits chers, des prix d'achat, des charges externes et du coût des équipes) et de la volonté des acquéreurs de s'associer pour maximiser leur apport, le volume des transactions est déséquilibré entre les officines sur le marché et la cible recherchée par les acquéreurs.

Cette évolution renforce et confirme la tendance observée depuis quelques années selon laquelle un seuil d'attractivité tend à se structurer autour des petites officines.

Lors des dernières années, étaient considérées comme « petites » les officines réalisant un CA inférieur à 1M€, cette catégorie s'étend désormais à celles dont le CA est inférieur à 1,5M€ en raison des motifs précédemment exposés et par une volonté accrue du ou des titulaires de patrimonialiser lors de la revente.

## TAUX D'ENDETTEMENT

	2025	2024
Taux d'endettement	22 %	28 %
Dettes FI / CA HT		
Autonomie financière	0.65	0.62
Capitaux propres / Total du bilan		

Le taux d'endettement s'améliore sur l'année malgré la hausse des cessions d'officine et la diminution du montant de l'apport personnel. Le désendettement des pharmacies de l'échantillon est supérieur à l'endettement lié aux nouvelles installations.

La structure financière des pharmacies progresse au fur et à mesure du désendettement de l'emprunt relatif à l'acquisition de l'officine.

Toutefois, nous constatons que davantage d'officines voient leur équilibre financier se fragiliser dans la mesure où la baisse de leur capacité d'autofinancement rend le remboursement de la dette plus contraignant diminuant ainsi leur excédent financier et leur trésorerie pour celles se retrouvant en insuffisance financière.